

Robin des Toits est une association loi 1901, organisation non gouvernementale, créée en 2004.

Le but initial était d'agir pour modérer la prolifération des antennes - relais, dont l'implantation en France devenait hors contrôle.

Elle a été actrice majeure dans la mise en oeuvre du Grenelle des Ondes et dans la promulgation de la Loi Abeille de 2015.

Depuis 2016, le déploiement en force du compteur, capteur communicant Linky (par courant porteur ligne et non par radiofréquence comme sur le continent américain) a provoqué une levée de boucliers parmi les citoyens et usagers de l'électricité.

Robin des toits s'est inscrit dans cette action, et de manière générale envers tous les compteurs communicants et autres objets connectés.

Aujourd'hui, le déploiement attendu de la 5G (avec l'abattage des arbres qui en résulte pour que les ondes très hautes fréquences puissent circuler librement) suscite de multiples inquiétudes de toute part face à ce développement exponentiel de l'électrosmog, et Robin des Toits se met en ordre de marche face à ce défi des opérateurs de la téléphonie mobile, des multinationales de l'énergie, et du pouvoir politique, qui se sont lancés sans consultation publique dans l'aventure du tout connecté.

La conférence abordera les éléments suivants:

- Éléments de base sur les ondes électromagnétiques.
- Présentation des principaux des systèmes de communication concourant à l'actuel électrosmog.
- Focus sur les compteurs communicants (électricité, gaz, eau)
- Les aspects sanitaires.
- Les recommandations de Robin des Toits (précisions sur les normes existantes et celles qui devraient prévaloir) pour limiter son exposition.

Durant le temps consacré à l'échange avec le public, il sera répondu à toutes questions sur ces thèmes, dans la mesure de nos compétences.